



# ***Restructurations : Le DRFiP refuse de communiquer !***

**Lors du CTL du 4 avril, les élus CGT finances publiques ont quitté la séance dès les premiers échanges avec le Directeur.**

La CGT, après avoir lu une déclaration liminaire (ci-dessous), a souhaité obtenir des réponses sur les projets de restructuration de notre DRFiP. Ces demandes font suite à des retours lors de certaines visites du Directeur dans les services susceptibles d'être restructurés.

Inquiets pour l'avenir de nos collègues et de nos services, les élus CGT ont légitimement demandé au DRFiP de communiquer **son projet ASR** pour les années à venir.

Le Directeur s'est obstiné à ne donner aucune information et se cache derrière de faux arguments :

- Pas d'éléments reçus de la part de la direction générale ;
- Calendrier électorale empêchant de se projeter dans l'avenir ;
- Devoir de réserve électorale...

**Nous lui avons rappelé que nous n'attendions pas aujourd'hui le projet validé par la DG mais seulement les propositions qu'il a transmis.** Son comportement jusqu'au boutiste provoque de vives inquiétudes parmi les personnels. Nous ne comprenons pas son mutisme alors qu'il a face à lui les représentants du personnel.

Niant les conséquences sur les agents, allant jusqu'à déclarer: « *qu'il ne faudrait pas mettre la question des RPS (Risques Psycho-Sociaux) à toutes les sauces* », **le Directeur a sèchement déclaré qu'il décidait seul avec qui il communiquait !**

Le dialogue se détériore de plus en plus dans cette direction malgré nos alertes. Les débats de ce CTL illustrent clairement un déni de dialogue social et un mépris des personnels et de leurs représentants.

Les élus CGT Finances Publiques ont dénoncé cette attitude. Constatant l'impossibilité de dialoguer, nous avons quitté la séance.

Monsieur le Directeur,

Depuis le 15 décembre 2016 vous avez dû, au même titre que l'ensemble des autres Directions de la DGFIP, transmettre votre projet ASR à la centrale. Dans de nombreux départements les directions ont depuis plusieurs semaines communiqué à l'ensemble des personnels via leurs représentants syndicaux les projet ASR.

Pourquoi un tel mutisme dans le Rhône ?

Pire, vous avez à l'occasion de visites aux services annoncé certaines fusions, ou, plus exactement, fait des annonces partielles. Comme par exemple au SIE de Lyon 6 où vous avez dit en substance : vous allez fusionner mais je ne vous dis pas avec qui ! Cette attitude est pour le moins anxiogène.

Nous vous demandons donc de communiquer dès aujourd'hui à l'ensemble des organisations syndicales représentantes des personnels votre projet ASR comme cela est déjà fait ailleurs.

Pour la CGT cette attitude est malheureusement conforme à celle de notre DG qui affiche désormais sans fard sa conception du dialogue social. La DG modifie les règles du dialogue social qu'elle juge sûrement trop contraignantes, trop chronophages et trop coûteuses.

Vouloir diviser par deux le temps alloué aux représentants des personnels pour la préparation et le compte rendu des CT montre ce qu'elle entend par dialogue social : aux mieux une perte de temps, et en réalité, un alibi consistant à afficher que les OS ont été consultées. Comme si cette consultation se suffisait en elle-même. Dans le même sens, nous dénonçons la fin des remboursements des frais pour les suppléants et experts.

Les CT sont pour la DG des chambres d'enregistrement de ses réformes qui dégradent les conditions de travail des agents et constituent des reculs du service public pour les usagers.

Ce CTL n'échappe pas à cette analyse.

1/ Le projet de budget : aucun élément fourni dans les documents préparatoires au CT explique les choix entrepris et ne permet aux représentants syndicaux une véritable analyse.

2/ La formation professionnelle : aucune présentation des besoins des personnels mais une vision purement comptable dans un contexte de restriction budgétaire qui conduit à dégrader la formation à la DGFIP qui constituait pourtant un de nos atouts majeurs, garant du professionnalisme des agents pour un service public de qualité.

3/ Les modifications des horaires d'ouverture des trésoreries de Lyon amendes et de Neuville sont l'aveu du manque de moyen qui oblige à prioriser encore, c'est-à-dire à offrir moins de service public aux usagers.

La CGT a une autre conception du service public. A l'exemple du département de la Guyane, aujourd'hui dans la lumière médiatique grâce à la mobilisation sans précédent qu'il connaît, lorsque les services publics reculent se sont les populations qui souffrent. Si nous n'en sommes pas encore dans la situation désastreuse que subissent les guyanais, les politiques actuelles nous y conduisent.

La CGT à l'inverse avance les revendications suivantes :

- Partage du travail par la baisse du temps de travail sans perte de salaire.
- L'arrêt des suppressions de postes dans la fonction publique et l'ouverture des postes aux concours pour remplacer à minima chaque départ à la retraite.
- Abrogation de PPCR et du RIFSEEP et augmentation du point d'indice pour rattraper la perte de pouvoir d'achat sur les 15 dernières années et indexation des salaires sur les prix.
- Arrêt immédiat des restructurations, fusions de services et fermetures de services.
- Abrogation pur et simple du Prélèvement à la Source

En abandonnant le pouvoir régalien de recouvrement de l'impôt au secteur privé, l'état prend le risque de se priver d'une partie de ces recettes fiscales.

Aujourd'hui recouvré à 98% (combien pour la TVA ?), l'IR représente 72 milliards d'euros par an dans les caisses de l'Etat. 1% de moins collecté c'est 720 millions de moins pour la collectivité, c'est environ 10 000 postes de fonctionnaires. De quoi redonner un sens public à nos services, de quoi s'attaquer à la fraude fiscale. De quoi satisfaire bien des besoins en hôpitaux, écoles et autres services aux populations.

Mais ce ne sont pas ces choix politiques qui sont faits. On nous prône à longueur de temps économie, austérité, coût des fonctionnaires, coût des services publics ... aujourd'hui encore, dans ce CT vous nous présentez un budget réduit, et plus globalement une gestion de la pénurie.

A l'inverse la CGT propose de rompre avec les politiques d'austérité et de donner les moyens humains et matériels aux services publics pour répondre aux besoins des populations.

Pour ce qui concerne la DGFIP, nous réclamons les moyens humains, matériels et juridiques de nous attaquer à la fraude fiscale qui représente quelques 70 milliards d'euros par an en France.

Oui de l'argent il y en a, c'est la volonté politique qui manque !

Lyon, le 4 avril 2017